



المؤسسة العمومية للإذاعة المسموعة
Etablissement Public de Radiodiffusion Sonore

Direction des Moyens Généraux.

N° : 099 /SDAGS/DMG/2017.

Référence : SDMG.

Alger le ; 06 NOV 2017

LETTRÉ DE CONSULTATION

Procédure : Consultation pour présentation d'une offre (projet de commande formalisée).

Publication : Sur le site web de la Radio Algérienne.

Objet : Acquisition de matériel informatique.

Dans le cadre de la consultation citée en objet, la Radio Algérienne vous demande de bien vouloir lui transmettre votre meilleure offre de prix et délais de livraison pour le matériel suivant :

Cette consultation est répartie en trois (03) lots :

- Lot N°1: (05) laptop : i5 7G, 4GO de ram DDR4, écran:14'', disque 500 GO Sata, graveur DVD, carte graphique dédié, Windows 10 Professional 64 bits.
 - Lot N°2: (07) Note book, processeur i3 7G, Ecran: 13'', 4 GO de ram, 500 GO Sata, system Windows 7 Pro.
 - Lot N°3: (08) Onduleurs 3 KVA, on line, tour.
- le soumissionnaire peut soumissionner pour un seul ou pour tous les lots, ce qui fait que l'offre de chaque lot sera présentée dans un devis séparé.
 - Dans le cas où le soumissionnaire fait une offre pour l'ensemble des lots, et qu'il soit éliminé pour un ou plusieurs lots, ceci n'entraîne pas systématiquement son élimination pour le ou les lots pour lesquels il a été retenu.

MODALITES DE REMISE DES OFFRES :

Votre offre devra nous parvenir à l'adresse suivante:

ETABLISSEMENT PUBLIC DE LA RADIODIFFUSION SONORE

Commission d'ouverture des plis

Bureau d'ordre général 8^{ème} étage, 21 Bd des Martyrs, Alger-Algérie

Commande formalisée N°: 17/17, ayant pour objet

«Acauisition de Matériel informatique»

«NE PAS OUVRIR»

A l'intérieur de l'enveloppe, le prestataire devra fournir :

- 1.** Devis détaillé pour chaque lot (prix en Ht et TTC, marque des fournitures, caractéristiques techniques, garantie, délais de livraison)
- 2.** Une copie de la carte fiscale ;
- 3.** Une copie du registre de commerce ;
- 4.** les références professionnelles du soumissionnaire (attestations de bonne exécution) signées par l'ordonnateur ;
- 5.** les moyens financiers justifiés par les bilans et tableaux de résultats des trois (3) derniers exercices clôturés (certifiés par le commissaire aux comptes) ainsi que les références bancaires ou attestation de solvabilité

Votre proposition devra nous parvenir avant le : **lundi 13 novembre 2017 à 14 h00,**

Critères de choix :

1) Evaluation des offres techniques

La notation et le classement des offres techniques **pour chacun des lots** ainsi que l'élimination des offres qui n'ont pas obtenues une note technique égale ou supérieure à 60 points **pour chacun des lots** sur un total de 100 points sera effectuée sur la base des critères de notation définis dans le tableau ci-après :

CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE (100 Points)

(Seuil minimal de présélection : 60 points)

- 1- Expérience du soumissionnaire dans l'exercice de l'activité de commercialisation et/ou d'importation de matériel informatique: /10 points**
 - 2- Délais de livraison : /40 points**
 - 3- Références : /10 points**
 - 4- Chiffre d'affaires : /10**
 - 5- Garantie : /30 points**
-

1- Expérience dans l'exercice de l'activité de commercialisation et/ou d'importation de matériel informatique : 10 points

Expérience du soumissionnaire	➤ Inférieure ou égale à trois (03) années : trois (3) points ; ➤ Supérieure à trois (03) années et égale à six (06) années : six (06) points ; ➤ Supérieure à six (06) années : dix (10) points. L'expérience dans l'exercice de l'activité de commercialisation et/ou d'importation de matériel informatique est déterminée par rapport à la date d'inscription au registre de commerce.	10 points
---	---	-------------------------

2- Délais de livraison : 40 Points

Le soumissionnaire proposant les délais de livraisons **les plus courts** obtiendra la note maximale de 40 points.

La note attribuée aux autres offres sera calculée selon la formule ci-dessous :

$$N_c = 40 \times \frac{D_e}{D_c}$$

- 1- **Nc** = Note de l'offre considérée.
- 2- **Dc** = Délai de livraison considéré.
- 3- **De** = Délai de livraison le plus court.

3- Références : 10 Points

CRITERES	SOUS CRITERES	NOTE
Références du soumissionnaire dans l'importation, la distribution et/ou la commercialisation des équipements informatiques	➤ 02 points par attestation avec un maximum de 5 attestations.	10 points

4- Chiffre d'affaires moyen des trois (3) dernières années : 10 points

La note maximale de 10 points sera attribuée à l'offre du soumissionnaire ayant réalisé le chiffre d'affaires moyen le plus élevé durant les trois dernières années.

La note attribuée aux autres offres sera calculée selon la formule ci-dessous :

$$N_c = 10 \times \frac{M_{cr}}{M_{cpe}}$$

- 4- N_c = Note de l'offre considérée ;
- 5- M_c = Moyenne des chiffres d'affaires réalisés
- 6- M_{cpe} = Moyenne du chiffre d'affaires le plus élevé

5- Garantie : 30 Points

La note maximale de 30 points sera attribuée au soumissionnaire qui présentera la durée de garantie la plus élevée. La note attribuée aux autres soumissionnaires sera calculée selon la formule ci-dessous :

$$N_c = 30 \times \frac{D_c}{D_e}$$

- N_c = Note de l'offre considérée.
- D_c = Durée de garantie de l'offre considérée.
- D_e = Durée de garantie la plus élevée de l'une des sociétés ayant soumissionné.

Toute offre dont le délai de garantie est inférieur à 12 mois sera rejetée.

Total (évaluation technique) :	100 Points
---------------------------------------	-------------------

Toute offre dont la note technique est inférieure à 60 points est éliminée.

1- Evaluation des offres financières :

Il sera procédé à l'examen des offres financières des soumissionnaires pré-qualifiés techniquement.

Note de l'offre financière (sur 50 points)

Il sera procédé à la notation de l'offre financière comme suit :

- La note maximale de l'offre financière est de 50 points et sera attribuée à l'offre la moins disante.
- La note attribuée aux autres offres sera calculée selon la formule suivante :

$$N_c = 50 \times \frac{M_m}{M_c}$$

Où :

- ♦ N_c = Note de l'offre considérée
- ♦ M_c = Montant de l'offre considérée
- ♦ M_m = Montant de l'offre la moins disante

Choix de l'offre

retenir, conformément au cahier des charges, l'offre économiquement la plus avantageuse, correspondant à l'offre qui obtient la note totale la plus élevée par référence à la somme des deux notes technique et financière, en cas d'égalité, le choix sera porté sur l'offre ayant obtenu la meilleure note financière.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur des Moyens Généraux P/I



AISSA Abdelmadjid

Copies pour info :

Monsieur le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Plis ;
Bureau d'ordre général
